



Disraeli

AVIS PUBLIC

Budget 2024 et Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), lors d'une session extraordinaire du conseil de la Ville de Disraeli, session convoquée spécialement et qui sera tenue le **mardi 12 décembre 2023 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 550 avenue Jacques-Cartier à Disraeli, les membres du conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes et adopteront, s'il y a lieu, le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 4^e jour du mois de décembre 2023.

Kim Côté

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, 4^e jour du mois de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de décembre 2023.

Kim Côté

Directrice générale et greffière-trésorière